



FICHE INDIVIDUELLE D'INSCRIPTION saison 2023-2024

ROINVILLOIS JUSQU'À 25 ANS EN 2023

NOM DE L'ELEVE : Prénom :
Date de naissance : **AGE :** ans
Adresse :
Code Postal : **Ville :**
Tél. Fixe : **E-mail :**
Tél. Portable :

Tarifs élèves Roinvillois

1ère activité (déduction faite de la subvention de la mairie de Roinville)

DISCIPLINE CHOISIE :			MONTANT
<input type="checkbox"/>	30 mn	Annuel :	
<input type="checkbox"/>	45 mn	Annuel :	
<input type="checkbox"/>	60 mn	Annuel :	
			469,50
			749,25
			1 029,00

2ème activité

DISCIPLINE CHOISIE :			MONTANT
<input type="checkbox"/>	30 mn	Annuel :	
<input type="checkbox"/>	45 mn	Annuel :	
<input type="checkbox"/>	60 mn	Annuel :	
			559,50
			839,25
			1 119,00

3ème activité

DISCIPLINE CHOISIE :			MONTANT
<input type="checkbox"/>	30 mn	Annuel :	
<input type="checkbox"/>	45 mn	Annuel :	
<input type="checkbox"/>	60 mn	Annuel :	
			559,50
			839,25
			1 119,00

4ème activité

DISCIPLINE CHOISIE :			MONTANT
<input type="checkbox"/>	30 mn	Annuel :	
<input type="checkbox"/>	45 mn	Annuel :	
<input type="checkbox"/>	60 mn	Annuel :	
			559,50
			839,25
			1 119,00

Ateliers groupe (8 ateliers par an de 1h30)

INSTRUMENT CHOISI :			MONTANT
Ateliers Groupe	Annuel :		
		164,00	

Pas de subvention pour cette activité

Eveil musical

30 Séances de 45 mn			MONTANT
Annuel		189,00	

Pas de subvention pour cette activité

TOTAL COURS

--	--

Paiement en 3 fois

Paiement en 9 fois

Adhésion annuelle

36 00 €

(merci de préparer un chèque séparé)

38,00 €



PERSONNES A CONTACTER EN CAS D'URGENCE :

NOM

Tél.

NOM

Tél.

NOM

Tél.

Pièces à fournir pour valider l'inscription :

- ce formulaire d'inscription dûment complété
- le paiement de l'année complète

ECHEANCEMENT DES REGLEMENTS :

- 1 chèque pour l'année d'activité, débité en octobre 2023.
- 3 chèques pour l'année d'activité, débités en octobre 2023, janvier 2024 et avril 2024.
- 9 chèques pour l'année d'activité, débités mensuellement d'octobre 2023 à juin 2024.

Une année d'activité instrumentale correspond à **30 cours individuels** à fréquence hebdomadaire répartis sur l'année scolaire. Les droits d'inscription comprennent également la participation au minimum à une audition. Le calendrier propre à chaque activité est remis en début d'année d'activité à l'élève, par le professeur.

La présente inscription vous engage pour l'année d'activité 2023-2024. La cotisation totale est due à l'inscription. Aucun cours ne sera remboursé, sauf cas de force majeure laissée à l'appréciation du bureau de l'ADS. Les inscriptions, en cours d'année, ne seront prises que par trimestre complet.

Le règlement intérieur de l'association ADS est à votre disposition sur simple demande.

Date et signature (représentant légal pour les mineurs), précédées de la mention manuscrite "**LU & APPROUVE**"

Pour votre information : la **subvention** accordée par la mairie de **Roinville** aux roinvillois (**25 ans maximum fin 2023**) pratiquant une activité instrumentale (**hors cours de groupe**) est de 30 € par roinvillois et par trimestre, **soit 90 € pour l'année. Elle n'est pas cumulable si plusieurs activités instrumentales sont pratiquées par le même élève.** Par souci de simplification, celle-ci est déduite immédiatement à l'inscription lors du règlement des cotisations.

Autorisation :

J'autorise la publication de photos où figure mon enfant sur le site internet de l'Académie des Sources : www.academie-des-sources.fr

Demande d'attestation :

Je souhaite recevoir une attestation d'inscription, de paiement (remise à l'adhérent par l'intermédiaire du professeur concerné, à partir d'octobre 2023.

Demande de réception des newsletter par e-mail

Je souhaite recevoir par e-mail les newsletters de l'Académie des Sources.

Merci de noter ci-dessous les numéros de chèques :

1 _____	4 _____	7 _____
2 _____	5 _____	8 _____
3 _____	6 _____	9 _____

Chèque du montant de l'adhésion n° : _____

Règlement à l'ordre de **l'Académie des Sources** à adresser **1 Allée des Aubépines 91410 Roinville s/s Dourdan**